

## REPÈRES



## SCHENGEN

Créé en 1985, l'espace Schengen est aujourd'hui une zone de libre circulation des personnes entre 25 États européens (la Grande-Bretagne, la Roumanie et la Bulgarie, entre autres, n'y participent pas). Les individus ne sont soumis à aucun contrôle à l'intérieur de la zone, mais la protection des frontières extérieures de l'espace est renforcée.

«**Nous allons voir s'il existe une Europe unie et solidaire ou s'il s'agit seulement d'un espace géographique.**»

**Roberto Maroni** ministre italien de l'Intérieur, hier, à son arrivée à Luxembourg pour une réunion avec ses homologues européens

**26 000**

C'est environ le nombre de migrants, principalement en provenance de Tunisie, qui ont débarqué sur les côtes du sud de l'Italie depuis le début de l'année.

«**Nous utiliserons tous les moyens de droit pour faire respecter la convention de Schengen.**»

**Claude Guéant** hier, à l'issue d'une réunion des ministres européens de l'Intérieur



Des clandestins à Vintimille, jeudi. PHOTO PATRICK NOSETTO. LA PROVENCE. MAXPPP

# Immigration: l'Italie parle de fardeau, l'UE de pipeau

Réunis, hier, les ministres de l'Intérieur et de la justice de l'Union ont rappelé leurs obligations aux autorités italiennes qui refusent de s'occuper des immigrants tunisiens.

Par **JEAN QUATREMER**  
Correspondant à Bruxelles

L'Italie, si l'on en croit le gouvernement de Silvio Berlusconi, est confrontée à un véritable tsunami d'immigrés illégaux, essentiellement Tunisiens. Elle réclame à cor et à cris un partage du «*fardeau*» entre les États membres de l'Union européenne et menace de laisser ces clandestins passer librement chez ses partenaires en les dotant de «*permis temporaires de séjour*» valables trois mois ce qui, selon elle, les obligerait à les accueillir...

## ANALYSE

Lesdits partenaires, en particulier l'Allemagne, l'Autriche et la France, n'ont guère apprécié ce chantage et l'ont clairement exprimé hier, à Luxembourg, lors d'une réunion du Conseil des ministres de la Justice et de l'Intérieur, au représentant italien, Ro-





Plusieurs centaines de réfugiés transitent par cette ville proche de la frontière.

## Vintimille, porte de la France pour les migrants tunisiens

La nuit vient de tomber sur la gare de Vintimille. Plus de trains à cette heure-ci. La ville s'endort et des carabiniers devisent sur les marches pendant que des dizaines d'hommes s'installent à l'intérieur, pour la nuit. Ils sont Tunisiens, la plupart assez jeunes, sont arrivés voilà quelques semaines sur l'île italienne de Lampedusa, espèrent passer en France. Ou, pour quelques-uns, en reviennent, attirés par la promesse italienne de délivrer des permis de séjour temporaires. Une stratégie qui va obliger les voisins à partager la vague d'immigration que la libération de la Tunisie a occasionnée. Et que l'Italie voisine prétend gérer seule, la France voisine lui renvoyant la plupart des clandestins qu'elle attrape, la responsabilité de l'accueil revenant en Europe au premier pays traversé. Selon Rome, les permis de séjour provisoires, dont bénéficieront une partie des 25 000 Tunisiens débarqués depuis janvier, seront valables trois mois dans tout l'espace Schengen.

**Parcs municipaux.** En attendant, Vintimille est devenue ville étape. Les hommes se répartissent entre la gare, les parcs municipaux, le centre d'accueil d'urgence ouvert par la Croix-Rouge dans une ancienne caserne de pompiers, à quelques kilomètres du centre. Les 150 places sont prises tous les soirs. Combien de Tunisiens à Vintimille? Personne ne le sait à la mairie et au commissariat, où des files d'attente s'allongent chaque matin, lorsque les Tunisiens viennent déposer leurs dossiers et deux photos pour obtenir un des permis de séjour.

En ville, on les reconnaît facilement. Ils sont habillés trop chaudement, portent tous leurs vêtements sur eux. «Ils sont chaque jour plus nombreux, dit Giampiero Tortoneze, venu de Ligurie avec une équipe de la Croix-Rouge italienne. C'est

un très grand problème pour tout le monde. Pour eux, pour nous... et un petit peu moins pour vous.»

Ce soir dans la gare, Mabrouk (23 ans) s'installe pour la nuit. Il raconte qu'il a quitté son pays le 2 mars. Il habitait à Sfax, a eu son bac en 2007, ne faisait pas partie des moins favorisés. Mais gagnait 35 dinars par mois (18 euros) et ne se voyait pas d'avenir là-bas. Il a vendu l'ordinateur portable qu'il possédait, d'autres une moto, ou une voiture, des meubles... Quelques-uns ont payé entre 800 et 1000 euros pour traverser. Sur son bateau, ils étaient 82. Après l'accostage, Mabrouk a remonté l'Italie et réussi à passer à Nice en train, avant de rebrousser chemin pour cette histoire de permis de séjour.

Quand il est arrivé la première fois à Vintimille, des passeurs prenaient 150 euros pour transporter les candidats sur les quarante kilomètres qui séparent l'Italie de Nice. Lui a préféré le train malgré les contrôles renforcés sur la ligne qui longe la mer et les jolies villas envahies de lilas. Dans la première gare française, trois CRS montent dans les trains, dévisagent les voyageurs. Le contrôleur attend un signal de leur part pour siffler le départ. Puis à Menton, gare suivante, deuxième filtre. Quatre CRS remontent le quai en regardant par les fenêtres. Ils n'attrapent pas grand monde. Les jeunes Tunisiens ont compris qu'il valait mieux prendre les premiers trains, moins contrôlés, tôt le matin.

A Nice, Mabrouk a rencontré d'autres passeurs, qui prennent quelques centaines d'euros pour véhiculer les clandestins vers Paris. D'autres compatriotes, en situation légale, proposent d'utiliser leurs comptes pour se faire transférer de l'argent par la Western Union. Ils prennent 10% au passage. Les petits commerces sur le dos de la misère.

Walid (26 ans), l'un des compagnons de Mabrouk, avait réussi à passer par Modane. Mais il s'est fait attraper par les policiers français, qui l'ont reconduit à la frontière pour le remettre aux autorités italiennes. «Vous avez, dit-il, aidé Ben Ali. Vous avez fermé les yeux quand il nous tuait et maintenant vous nous jetez. Pourquoi?» La discussion anime le petit groupe. Mabrouk reconnaît qu'à 90%, ces jeunes hommes fuient surtout le chômage. Il répond ainsi à ceux qui s'étonnent que l'on quitte un pays qui se libère: «Moi j'ai participé à cette révolution. Mais maintenant, je n'ai rien de plus à donner à mon pays. Je ne suis pas physicien, je ne suis pas politicien. La révolution est finie et on n'a rien de plus. Rien pour nous. Seulement un peu plus de danger pour l'instant.»

**Accueillants.** Les révolutions voisines n'arrangent rien, pour l'instant. Walid, par exemple, achetait des vêtements en Libye pour les revendre. Il a cessé de travailler. D'autres étaient ouvriers en Libye. Ils sont revenus au pays, avant d'aller tenter leur chance en Europe. Et de préférence en France. Pourquoi, alors que l'Italie se montre plus accueillante? «Parce que beaucoup ont de la famille chez vous, explique Giampiero Tortoneze, le responsable de la Croix-Rouge. Et puis pour tous ceux qui parlent français, c'est plus facile d'espérer trouver du travail en France.» Le secouriste confirme que ses concitoyens se montrent pour l'instant patients, relativement accueillants. Mais il s'inquiète. Il dit que le flux doit se calmer, ou mieux se répartir. «Les Italiens, ajoute-t-il, pensent que vous ne partagez pas beaucoup. Vous êtes un peu égoïstes. Si on a fait l'Europe, ce n'est pas seulement pour partager les richesses.»

Envoyé spécial à Vintimille (Italie)

OLIVIER BERTRAND

berto Maroni – membre éminent de la Ligue du Nord, un parti régionaliste et xénophobe.

«**DEVOIR.**» «Nous ne pouvons accepter que de nombreux migrants économiques viennent en Europe en passant par l'Italie. C'est pourquoi, nous attendons de l'Italie qu'elle respecte les règles juridiques existantes et fasse son devoir», a lancé le ministre allemand de l'Intérieur, Hans-Peter Friedrich, qui s'est dit prêt à rétablir des contrôles aux frontières intérieures de l'UE. Le Français Claude Guéant a annoncé dans la foulée qu'il allait renforcer les contrôles à la frontière franco-italienne afin de renvoyer de l'autre côté des Alpes les clandestins tunisiens. Pas question, donc, de céder au chantage italien. Maroni a laissé éclater sa colère et a franchi un pas de plus dans l'escalade verbale: «L'Italie est laissée seule. [...] Je me demande si cela a vraiment un sens, dans cette position, de faire partie de l'UE.»

«Tout cela, c'est de la pure agitation électorale, en Italie, mais aussi en France, estime Patrick Weill, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'immigration. Car il n'y a pas d'arrivée massive, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement italien et ce que laissent croire les images spectaculaires provenant de l'île de Lampedusa», porte d'entrée de la plupart des sans-papiers tunisiens. De fait, depuis la révolution tunisienne, en janvier, 25 800 personnes ont débarqué sur les côtes

**«Il n'y a pas d'arrivée massive, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement italien.»**

Patrick Weill directeur de recherche au CNRS

italiennes, ce qui est très peu au regard de la situation économique en Tunisie et de la guerre en Libye. Ce chiffre est d'autant moins spectaculaire en ce qui concerne la Botte, que l'Italie – devenue terre d'im-

migration – a régularisé, en plusieurs vagues, plus d'un million de sans-papiers ces dernières années. La dernière opération de ce genre date de 2009. «Il n'y a en réalité aucun "fardeau" à partager, ironise Patrick Weill, cet afflux est dans la norme et gérable.»

**XÉNOPHOBIE.** Mais Rome veut faire de cette question un problème européen, en laissant croire que l'UE est une passoire. Elle fait ainsi coup double en flattant à la fois la xénophobie et l'euro-scepticisme d'une partie de l'électorat italien. Or, contrairement à ce que le gouvernement Berlusconi affirme, la délivrance de titres de

séjour temporaire ne permet pas de s'installer librement dans un autre pays de l'Union, comme l'a rappelé la Commission européenne, furieuse de ce détournement des règles. En effet, si une directive de

2003 accorde un droit de séjour aux étrangers non communautaires dans l'ensemble de l'UE, c'est à condition qu'ils aient un titre de longue durée (et non de trois mois) et qu'ils aient les moyens de subvenir à leur besoin (travail ou économies). De même, si un étranger non communautaire en situation régulière a le droit de circuler librement dans l'UE, c'est aussi à condition qu'il en ait les moyens. Des étrangers munis de simples autorisations temporaires de séjour et n'ayant pas d'argent pourront donc être renvoyés dans le pays de premier accueil, en l'occurrence l'Italie... Le fait que les contrôles fixes aient été supprimés entre les Etats membres de l'espace Schengen ne signifie pas non plus que les Etats ont renoncé à tout contrôle: les contrôles mobiles sont parfaitement légaux et, en cas de menace à l'ordre public ou à la sécurité publique, les frontières peuvent être temporairement rétablies. Bref, Claude Guéant

sait qu'il joue sur du velours en affirmant qu'il utilisera «tous les moyens de droit pour faire respecter la convention de Schengen».

**COOPÉRATION.** L'Italie est d'autant plus mal venue de critiquer ses partenaires que Frontex peut l'aider à gérer ses frontières. Cette agence européenne permet, en effet, de mutualiser les moyens des différents Etats membres en cas de problème. C'est déjà largement le cas aux frontières orientales de l'UE. D'ailleurs Guéant et Maroni ont convenu, vendredi à Rome, «d'organiser des patrouilles communes sur les côtes tunisiennes pour bloquer les départs», et ce, dans le cadre de Frontex. Enfin, l'UE, qui a promis d'aider financièrement la Tunisie à gérer sa transition, va exiger en contrepartie une coopération des nouvelles autorités dans la lutte contre l'émigration clandestine, ce qu'elles ont déjà commencé à faire. Beaucoup de bruit pour rien? ◆